

**C.D. N° 2/2012**

**COMITÉ DIRECTEUR  
du CDOS du LOIRET  
*du mardi 19 juin 2012***

**Présents :** Mme V. BURY, MM M. ARNOULT, D. BEAULIER, P. BEN SACI, A. BOYER, M. BRENDER, D. COUTELLIER, P. DELACOUR, J.L. DESNOUES, A. DHUIVONROUX, C. EMERY, Y.M. MARCHAIS, P. POMMIER, L. THOMAS, A. TUISAT.

**Excusés :** Mme M.C. PEREZ

**Assistent :** Mme A. GERARDIN, M F. GILLES

Dûment convoqué le comité directeur s'est réuni ce jour, salle Marcel Cerdan à la maison des sports à Olivet. Le Président Michel BRENDER ouvre la séance à 18 heures 35 en excusant Jean-Louis DESNOUES qui va nous rejoindre et repartir vers un autre engagement.

**1°/ PROCES VERBAL DU COMITE DIRECTEUR N° 1 / 2012 du 19 mars 2012**

Le compte rendu du Comité Directeur est adopté à l'unanimité.

**2°/ TRESORERIE**

A ce jour 59 comités sont à jour de leur cotisation.

Le Conseil Général nous a attribué une subvention de 17 800 euros comprenant le fonctionnement (13 350 euros) et l'opération « vacances sportives » (2500 euros).

L'aide du CNDS national (4 fois 12 000 euros) pour le poste de Frédéric GILLES se termine cette année, pour le poste d'Adeline GERARDIN ce financement s'arrêtera en 2013. En ce qui concerne un éventuel prolongement de ces aides pour les CROS et les CDOS, nous ne disposons pas d'information, à ce jour, ni de la part du CNOSF ni de la part du CNDS national.

**3°/ CNDS 2012**

Cette année, encore plus que les autres, lors de nos soirées d'information, nous avons pu constater que les dirigeants de clubs se plaignaient de plus en plus de la complexité et de la lourdeur des demandes de subvention.

Le Président remercie les membres du comité directeur qui se sont rendus disponibles pour étudier les dossiers.

Si l'harmonisation des dossiers a pu se faire dans la Région Centre dans le cadre de la commission territoriale, elle est loin d'exister sur l'ensemble du territoire national.

Pourtant, les CDOS et les CROS, au cours de leurs différents rassemblements (inter régions, congrès annuel) travaillent et font des propositions pour obtenir une simplification et une uniformisation du dossier auprès de la direction nationale du CNDS.

Il y a eu :

- 328 dossiers déposés, 1 dossier CDOS, 48 dossiers comités, 279 dossiers clubs.
- 288 dossiers subventionnés, 1 dossier CDOS, 48 dossiers comités, 239 dossiers clubs.

Nous félicitons Adeline GERARDIN et Frédéric GILLES, pour le travail minutieux de saisie et de préparation qui leur prend énormément de temps mais qui facilite l'évaluation des dossiers par les membres du comité directeur.

La réunion d'harmonisation qui s'est tenue le 10 mai 2012 à la Direction Départementale de la Cohésion Sociale du Loiret (DDCS), en présence de Monsieur Patrick DONNADIEU, Madame Laëtitia BESSOULE, Messieurs Mathieu DEPLANQUE et Guillaume PICHARD et pour le CDOS, Messieurs Michel ARNOULT, Yves Marie MARCHAIS, Michel BRENDEUR et Frédéric GILLES, a été longue (de 9 heures à 14 heures sans interruption) et tendue. Nous sommes sortis de la réunion quelque peu désabusés.

Des jugements de valeur ont été émis sur la pertinence des projets associatifs alors qu'il avait été dit, lors du lancement de la campagne, que seule la présentation d'un projet associatif serait prise en compte.

L'étude de notre demande de subvention a été délicate. Lors de l'évaluation du financement des actions, des interrogations sur la crédibilité du montant de la ligne « déplacements, missions réceptions » ont été soulevées alors que notre comptabilité est rigoureusement tenue et sans équivoque aucune de la part de notre trésorier Michel ARNOULT (comptable de profession) depuis plus de trente ans.

Entre autres, il nous a été reproché de ne pas imputer les « aides CNDS » pour nos salariés sur chacune des actions alors qu'elles sont comptabilisées dans le budget prévisionnel.

En conclusion, malgré l'innovation dans nos projets, notre investissement, notre dévouement, notre disponibilité sans compter envers le mouvement sportif et l'ensemble de nos partenaires, la subvention versée au CDOS n'a pas été augmentée.

L'étude de la demande de subvention de Profession Sport Loiret (PSL) a entraîné un point de désaccord avec la DDCS.

Les années précédentes, PSL a toujours bénéficié d'une aide à la hauteur de sa demande pour réaliser son « opération Raid-horizon » et du soutien du CDOS.

Pour 2012, deux actions ont été présentées, dont une qui ne devrait pas bénéficier d'une aide, car relevant, selon nous, du plan de formation régional, piloté par le CROS Centre et mis en place depuis 2009.

D'autre part, ni le Président de Profession Sport Loiret ni son Directeur ne sont venus présenter leur dossier à la différence des autres Présidents de comités.

Malgré les arguments avancés, la DDCS insiste pour financer cette action. Le Président du CDOS s'y oppose et demande à la commission régionale d'arbitrer ce différent, à ce jour, aucune nouvelle du dossier.

Jean-Louis DESNOUES ne peut apporter plus de précision.

Avant de quitter la réunion pour un autre rendez-vous, Jean-Louis DESNOUES adresse ses félicitations à Alain BOYER, nouveau président de la Ligue de Basket. Il souligne le fait qu'il a su assurer la continuité au sein du comité départemental de basketball. Il salue le travail fait tout au long de ses mandats.

La part régionale, d'un montant de 750 000 €, affectée à la formation, n'a pas été utilisée dans sa totalité. La commission territoriale régionale a donc décidé de l'attribuer aux départements pour l'affecter à des actions transversales départementales, le Loiret s'est vu attribué une somme de 12 063 €.

La proposition de répartition du pôle jeunesse et sport de la DDCS ne correspond pas, selon nous, aux décisions prises lors de la commission territoriale. Le Président a sollicité une réunion auprès de Monsieur le Directeur de la DDCS pour discuter sur ces subventions accordées à une multitude de clubs. Le Loiret est le seul département de la région à être dans cette situation contradictoire. Des actions de mutualisation au bénéfice de comités voire de clubs ont été retenues par le CDOS et seront proposées à cette occasion.

A l'avenir le CDOS doit être rapidement force de proposition et plus réactif.

A l'initiative du CROS, une réunion sera programmée avec les CDOS et les DDCS afin de mettre en place un cahier des charges commun pour obtenir une unité régionale dans la préparation et l'étude des dossiers CNDS 2013, voire aussi une recherche de simplification. L'attente d'un fonctionnement clair avec des critères communs est forte, il faut prendre le temps de la réflexion pour établir des modes compatibles avec les exigences de chacun pour pouvoir présenter d'une même voix cette nouvelle campagne.

#### **4/ PROJET TERRITORIAL**

Ce projet a été initié par le CROS du Centre avec le concours des CDOS. La remontée de tous les éléments est demandée pour la rentrée pour construire le projet territorial. Des groupes de travail composés d'élus des CDOS et du CROS enrichissent la démarche. Une déclinaison est prévue pour la prochaine Olympiade.

Une réflexion se fait également sur les sites internet des CROS / CDOS et la communication (premier vecteur commun entre les 7 structures) ceci afin de mutualiser les outils pour mieux travailler ensemble.

Par rapport à cette perspective, les futures candidatures pour les prochaines élections devront s'inspirer de ces items : Communication Promotion, Sport et territoire, Sport et société, Haut niveau, Diversité des pratiques et réfléchir à une autre méthode de travail au sein du prochain comité directeur.

Compte tenu de l'image que l'équipe actuelle a voulu donner au CDOS, les charges de travail dans le cadre des missions, des réunions, des représentations auprès des services de l'Etat et des collectivités, des comités et des clubs deviennent de plus en plus lourdes.

Le Président essaye de répondre favorablement à toutes les invitations en plus d'être présent à la maison des sports tous les après-midis, les week-ends en représentations et le temps passé chez lui le matin via l'ordinateur ou le téléphone. Certains élus eux aussi

s'investissent dans des réunions, des représentations pour respecter le projet défini ensemble le 14 février 2009.

Le CDOS commence « à gagner du terrain », à être plus représentatif, mais il faut encore y travailler. Cet investissement supplémentaire ne se fera que par une nouvelle organisation du futur comité directeur.

Notre objectif est de continuer à redynamiser le CDOS ; améliorer son image par le biais de la communication et du travail de proximité auprès des clubs, des comités et des collectivités.

C'est pourquoi un document présentation sur clef USB a été préparé afin de promouvoir le CDOS lors d'interventions en assemblées générales de comités ou autres et pour les relais olympiques.

Un document papier va aussi être conçu afin de le distribuer lors de rassemblements associatifs et de forums où seront exposés les missions et le rôle du CDOS. Ce document sera imprimé en 1000 exemplaires par notre partenaire, le CREDIT MUTUEL.

Il faut aller vers les bénévoles des clubs sportifs afin de mieux se faire connaître. Il faut aussi prévoir des supports de communication, un panneau, une flamme sur les manifestations des comités dont le CDOS est partenaire.

## **5/ VACANCES SPORTIVES**

Les inscriptions se déroulent bien, elles se font soit en mairie, soit au CDOS (courriel, courrier) pour l'instant nous en sommes :

Bazoches : les inscriptions commencent  
Ascoux : 19 enfants pour la semaine de juillet et 15 pour août  
Triguères : 31 enfants pour la semaine de juillet et 25 pour août  
Marcilly : 11 enfants pour la semaine de juillet et 10 pour août  
Les inscriptions seront arrêtées au 30 juin pour la semaine de juillet.

Les élus disponibles pour participer sont invités à se faire connaître auprès d'Adeline GERARDIN et Frédéric GILLES : il reste encore des places sur les quatre sites. Comme les années précédentes, leur présence est indispensable pour représenter le CDOS et éventuellement assister en cas d'incident. Un dossier de presse a été envoyé à chaque média. Le président a participé à une émission sur France Bleu qui viendra faire un reportage au mois d'août sur un des sites « vacances sportives ». France 3 Région Centre a également pris contact pour assurer un reportage sur un site au mois de juillet. Un journaliste sportif de la République du Centre fera aussi « un papier ».

## **6/ CRIB-MAIA**

Le CDOS participe toujours aux réunions du réseau CRIB qui assure l'aide aux bénévoles. Une information, provenant de la FOL du Loiret est parvenue par courriel au CDOS, invitant l'ensemble des clubs de cyclotourisme du Loiret à suivre une formation qui se déroulera à Chambon la Forêt. Dans ce contexte, la FOL du Loiret est sortie de son champ de compétences. Il faut rappeler aux clubs sportifs que leur correspondant pour la formation est le CDOS.

Les documents produits par la FOL du Loiret devraient être plus explicites et mieux ciblés afin d'éviter toute confusion.

L'annuaire des acteurs du réseau MAIA est en cours de mise à jour, les pages concernant les CRIB ont été remaniées de manière à préserver les prérogatives de chacun et être en conformité avec la convention qui a été signé le 15 juin 2005.

## **7% FORMATION**

Deux formations ont eu lieu depuis le début de l'année (projet associatif, responsabilités associatives).

Des formations ont été annulées (PSC1, formation comptabilité, projet associatif sur plusieurs lieux du territoire). Les clubs ne répondent pas, pourtant les formations sont présentées sur le site internet, dans les assemblées générales et à chaque occasion. Le même phénomène est aussi constaté dans les fédérations.

La formation 1000 Jeunes bénévoles futurs dirigeants se déroulera à Saran au château de l'Étang du 2 au 6 juillet. Pour l'instant, il n'y a que 3 inscrits. Ce sont des jeunes qui sont présentés par leur comité ; il faut espérer que les autres comités départementaux suivront.

Compte tenu du faible effectif à ce jour, la question se pose : ne devons-nous pas reporter le stage en septembre ou aux vacances de la Toussaint ?

Une autre question se pose, pourquoi ce manque de réactivité des comités à nos propositions de formation ?

Dans le cadre des soirées « CDOS à l'écoute des bénévoles », il est décidé de cibler les communes suivantes : Châlette-sur-Loing, Chatillon-sur-Loire, Sully-sur-Loire, Gien, Outarville et Montargis ; ces cantons ont été visités en 2006. La stratégie prévue est de regrouper les responsables associatifs par zone afin de les orienter vers les relais olympiques.

Cette année, l'URSSAF sera associée à nos soirées. Un courrier a été envoyé à la Directrice pour solliciter la présence de Madame BADARD, conseillère, correspondante association.

## **8% RELAIS OLYMPIQUES**

Deux heures avant le comité directeur, les responsables des relais, Messieurs Daniel BEAULIER, André DHUIVOURoux, Christian EMERY, André TUISAT ont dressé le bilan de la saison en présence d'Yves-Marie MARCHAIS, Michel ARNOULT, Patrick BEN SACI et Michel BRENDER. La fréquentation est moyenne au cours de l'année, plus de visites lors des soirées à thèmes (CNDS, formation, information). Il a été décidé de réaliser des plaquettes présentant les missions et le rôle du CDOS à distribuer lors de manifestations telles que les forums ou autres réunions dans les communes.

## **9% ASSOCIATION DES MAIRES DU LOIRET**

Michel BRENDER et Yves-Marie MARCHAIS ont été reçus par Monsieur Xavier DESCHAMPS, Président de l'association des Maires du Loiret, Monsieur Christian BOULEAU, Vice-Président et Madame Brigitte BURDIN, directrice administrative :

- \* Le CDOS sera présent sur le site de l'Association des Maires du Loiret.
- \* Il a été décidé de signer une convention de partenariat entre l'Association des Maires et le CDOS.
- \* Le CDOS pourra être invité aux réunions de l'association pour présenter son travail aux Maires.
- \* Un article présentera le CDOS dans la revue de l'association des maires.

D'autres départements ont signé des conventions avec les Associations des Maires (Mayenne, Vendée) et aussi le CNOSF avec l'Association Nationale des Maires de France.

Ce travail mené avec l'Associations des Maires sera un des points positifs à porter au bilan de notre Olympiade.

## **10% CDESI (Comité Départemental des Espaces, Sites et Itinéraires)**

Il lui incombe de gérer les espaces et les conflits d'usages qui peuvent exister entre les différentes pratiques de sports de nature. En 2002 déjà, une commission des sports de nature était créée au sein du CDOS mais rien de concret ne se réalisera.

Puis le 31 mai 2012, un chargé de mission du Conseil Général sollicitait un rendez-vous auprès du CDOS. Après un rappel historique de l'action fait par Yves-Marie MARCHAIS, Monsieur Yves BERGOT nous expose à son tour l'objectif de sa démarche. Il a été décidé de réactualiser le questionnaire de 2002 et de l'envoyer aux comités pour qu'ils puissent évoquer leurs souhaits et éventuellement les problèmes rencontrés. Ceux-ci ont jusqu'à la mi-septembre pour répondre.

Le CDOS souhaite que ce travail se fasse en étroite liaison avec les comités concernés et le Conseil Général.

Le CDOS est prêt à s'investir à nouveau sur ce dossier pour la prochaine mandature.

## **11% REPRESENTATIONS DU CDOS**

Patrick POMMIER a participé à la réunion sur les publics cibles. Les actions en sont reconduites sauf pour le sport en entreprise. Un label est donné aux associations qui travaillent pour un public en situation de handicap. La Fédération Handisport attend pour se prononcer.

Des actions «sport et handicap » sont faites au niveau des comités ou des associations mais pas par le CDOS. Il pourrait être envisagé de développer ce créneau, cependant il convient de faire attention à une nouvelle mobilisation des élus et aussi à la charge supplémentaire de travail qu'entraînerait cette nouvelle action auprès d'Adeline GERARDIN et de Frédéric GILLES.

## **12% QUESTIONS DIVERSES**

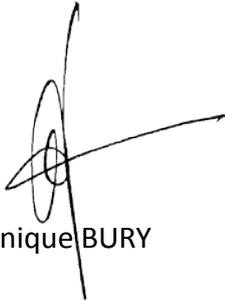
L'ordinateur portable des « Relais Olympiques » ne fonctionnant plus a été déposé à Frédéric GILLES par André TUISAT. Après plusieurs tests et réinstallations, l'ordinateur ne fonctionne toujours pas correctement, un composant semble défaillant.

Patrick POMMIER suggère de mettre à disposition des supports de communications « CDOS », de type flammes, banderoles ou kakemono, des structures adhérentes du CDOS et/ou ayant fait une demande de CNDS. Ces supports pourraient être utilisés lors de leurs différentes manifestations.

Des précisions concernant la non augmentation de la subvention CNDS du CDOS sont demandées par Laurent THOMAS ; Michel BRENDER, Michel ARNOULT et Yves-Marie MARCHAIS reviennent sur les arguments apportés par les services de la DDCS pour justifier leur proposition.

L'ordre du jour étant épuisé la séance est levée à 21h40.

La Secrétaire Générale,

A handwritten signature in black ink, consisting of a vertical line with a large loop and a horizontal stroke extending to the right.

Véronique BURY

Le Président,

A handwritten signature in black ink, featuring a stylized 'M' and 'B' followed by a long horizontal stroke.

Michel BRENDER